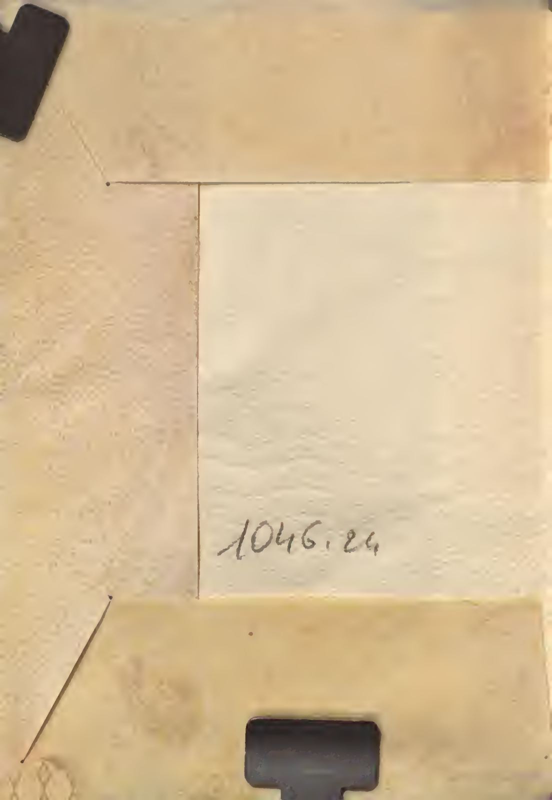




LETTRE DV PERE PAGI A MONSIEUR L'ABBE' NICAISE,

Ancien Chanoine de la Ste Chapelle de Dijon.





Monsieur,

Puisque vous persistés dans vôtre premier sentiment que je dois publier sommairement quelques-unes des principales decouvertes & remarques que j'ay faites dans les deux derniers Tomes de ma Critique sur les Annales Ecclesiastiques, je vous obeis d'autant plus volontiers que vous m'asseurés que plusieurs Sçavans vous ont temoigné le souhaiter ainsi, & que le Libraire, qui en fera l'Edition, sera bien ayse qu'on connoisse par cet echantillon l'utilité que le public en pourra recevoir. Je le fais neantmoins fort succintement, croyant que cecy suffira pour pouvoir penetrer dans ce que la brevieté d'une lettre ne me permet pas de deduire plus au long.

Je commence par l'année de la mort de St. Martin Evêque de Tours, qui donne la gesne aux esprits depuis plus d'un siecle, je fûs persuadé d'avoir trouvé la resolution de cette difficulté, dés que je m'apperçeus qu'il n'y a jamais eu parmy les Anciens que deux opi-

nions touchant cette Epoque, l'une que Gregoire de Tours a tiré d'une vie de ce Saint, qui contenoit diverses fables parmy plusieurs bonnes choses, dont Gregoire de Tours fait mention, & selon laquelleSt.Martin mourût l'an CCCXCVII, l'autre que le mémeGregroire a prise de Sulpice Severe intime ami de St. Martin, selon lequel ce St. Prelat est mort l'an CCCC. Mais Sulpice ne s'est pas expliqué assés clairement, & Gregoire de Tours a suivi en cette occasion tantôt la premiere opinion,&tantôt la seconde,comme je demontre qu'il a fait en plusieurs autres.Cet embarras a été cause que les uns ont embrassé le premier sentiment, que les autres se sont attachés au second, & qu'enfin les troisiémes ont pris de routes differentes,& mis cette mort ou en l'an CCCXCV comme a fait Scaliger, ou en l'an CCCXCVIII comme Henschenius, ou en l'an CCCCI comme M. l'Abbé Antelmy dans la dissertation qu'il a publiée depuis peu, ou en l'an CCCCII comme Baronius & quelques autres. Mais separant le pur de l'impur,& les fables de la verité, on trouve dans Gregoire de Tours ce que Sulpice, qui ne peut pas avoir erré en ce point, a dit quoyque avec quelque obscurité, & ce que la tradition certaine portoit du temps de l'Autheur de la vie fabuleuse de cet Apotre de nôtre France, sçavoir que ce St. Prelat est mort l'an CCCC, le XI de Novembre á la minuit du Samedy entrant au Dimanche : *Transiit media nocte, qua Dominica habebatur, Attico Cæsarioque Coss.* dit Gregoire au liv. 1, chap. 48. ne s'étant pas neantmoins pris garde que le XI de Novembre concourt avec le Mecredy l'an CCCXCVII qu'Atticus & Cesarius feurent Consuls, ou au contraire l'an CCCC le X de Novembre concourt avec le samedy, & le XI avec le Dimanche, ce Consulat doit donc estre rejeté.

De plus le même Gregoire *au liv. 1, de Mirac. D. Martini chap. 3.* aprés avoir dit les mêmes paroles, sans faire pourtant aucune mention dudit Consulat, adjoute au chapitre suivant : *B. Severinus Coloniensis civitatis Episc dum die Dominica loca sancta ex consuetudine POST MATUTINOS HYMNOS cum suis Clericis circuiret, illâ horâ, quâ Beatus obiit audivit chorum canentem in sublimi*, &c.: c'est pourquoy on ne peut pas tirer Gregoire à l'opinion de CCCCI, ny à celle de CCCCII, puisqu'il parle de la nüict du samedy au Dimanche.

Gregoire avoit tiré cela de Sulpice, qui en son troisiéme Dialogue chap. 15. aprés avoit parlé du Concile de Treves auquel saint Martin assista dit : *sedecim postea vixit annos.* Car de l'an CCCLXXXV que ce Concile feut tenu, comme il se collige de Prosper en sa Chronique au Consulat d'Arcadius & de Bauto, jusques en l'an CCCC il y a seize ans juliens, mais dont le premier & le dernier ne sont pas complets, que les Historiens content souvent pour entiers.

Il est vray que Sulpice au livre de la vie de saint Martin chap. 23. dit qu'Evodius étoit Consul & Prefet du Pretoire, lorsque saint Martin assista au Concile de Treves, & qu'il est certain qu'il y a un Evodius Consul l'an CCCLXXXVI, mais c'est mal à propos qu'on tire de là que ce Concile ne fût celebré que ladite année, & que St. Martin ne mourut que l'an CCCCI ou le suivant, puisqu'il n'est pas moins certain que les Tyrans, comme l'étoit Maxime, avoient leur Consuls & leur Prefects du Pretoire differents de ceux qu'avoient les Empereurs legitimes, comme il se voit dans le premier Tome de ma Critique, lorsque je parle des Tyrans Magnentius & Maxance, & comme je prouveray encore plus amplement dans mon second Tome. Les Tyrans n'étoient pas si peu avisés que de donner la Prefecture de leur Pretoire aux sujets, ou aux amis des Empereurs qu'ils vouloient dethroner. C'est pourquoy il faut inferer de tout cecy qu'il y a eu à même temps deux Evodius, l'un qui feut consul sous le Tyran Maxime l'an CCCLXXXV, & l'autre consul sous l'Empereur Valentinien II l'année suivante.

Sulpice dans son Dialogue II chap. 7. dit que St. Martin étoit septuagenaire du temps du concile de Treves, *jam septuagenario*, &c. D'où il s'ensuit que Gregoire l'a suivi, lorsqu'il a dit au premier livre de son Histoire chap. 36. qu'il étoit né l'onziéme année de l'Empire de Constantin le Grand, qui commence en l'année CCCXVI. M. l'Abbé Antelmi dans sa dissertation déja citée page 10. dit qu'il a veu deux MSS. de Sulpice dans la Biblioteque de M. Colbert opposés à cette opinion; j'ay leu les mêmes MSS. & y ay trouvé le mot de septuagenaire bien qu'avec quelque petite corruption en un seul dans le texte de Sulpice par la faute des copistes, mais le lieu se trouve tout pur, aussi bien que le mot de *septuagenario* dans six autres MSS. de la même Biblioteque. De plus ayant écrit à M. Ciampini Secretaire des Brefs de Sa Sainteté, il me répondit qu'il y a un MS. dans la Biblioteque Vaticane qui s'accorde avec ceux là, un autre dans la même Biblioteque venuë d'Vrbin, écrit au neuviéme siecle, un troisiéme conservé dans la Biblioteque de Monseigneur le Cardinal Ottobon, & qu'enfin ayant écrit au Monastere de Mont-Cassin, on luy a répondu qu'il y en avoit un écrit depuis plus de six siecles en lettre Lombarde qui contient la même chose; c'est pourquoy ce point doit être incontestable.

Gregoire au liv. 1. chap. 48. dit que ce Saint mourut âgé de LXXXI ans, sous le consulat d'Atticus & de Cesarius, c'est-à-dire en l'année CCCXCVII, & en cet endroit il suit les deux opinions dont l'une détruit l'autre, parce qu'il est bien vray que selon Sulpice, S. Martin ladite année étoit âgé de LXXXI ans, puisqu'il étoit septuagenaire en CCCLXXXV: mais c'est une fable que sa mort soit arrivée en cette année là, puisque comme nous avons dit, elle n'arriva que l'an CCCC. Je renvoye le reste au second Tome de ma Critique.

Venons à S. Nicetas que Baronius à divisé en deux, ayant parlé du premier dans le Martyrologe Romain le VII du mois de Janvier, & du second le XXII du mois de Juin, & que plusieurs disent avoit été Evêque dans l'ancienne Dace. Je feray voir qu'il n'y a eu qu'un seul Nicetas qui a prêché dans la Dace Mediterranée, & non pas dans l'ancienne, qu'il a été Evêque dans la Ville appllée *Romanciana*, dépendante de la Metropole de Serdique, ou habitoient les peuples appellez *Bessi*, que ce Saint convertit, & que Baronius s'est trompé, lorsqu'il l'a fait Evêque d'Aquilée. Holstenius a doctement parlé de toutes ces difficultez dans une Lettre qu'il écrivit à un de ses amis, surquoy je vous diray, Monsieur, en passant, que M de Mazaugues à diverses lettres dudit Holstenius & autres Sçavans écrites à feu M. de Peiresk, qu'il ne tardera pas de mettre au jour. Je confirme les découvertes d'Holstenius par diverses remarques.

Je fais voir qu'il y a eu deux Saints Servatius en l'Evêché de Tungres, qui fut depuis transferé à Mastrich, & de là à Liege, dont le premier fût contemporain de Victor Evêque de Mets, & assista avec luy au Concile de Cologne tenu en l'an CCCXLVI, & le second fut contemporain de Saint Auctor aussi Evêque de Mets, & à fleuri du temps de l'invasion des Gaules par Attila Roy des Huns. Paul Diacre dans son livre des Evêques de Mets parle de l'un & de l'autre en decrivant les ravages que fit Attila, & non seulement Sigebert dans sa Chronique, mais encore Flodoard dans son Histoire de Rheims, portent le même temoignage. Et ce qui est bien considerable, c'est que Flodoard dit que ce second Servatius vivoit du temps de S. Nicaise Evêque de Rheims, de S. Loup Evêque de Troye, & de S. Anian Evêque d'Orleans, qu'il est certain avoir été en vie l'an CCCCL. Il est aussi à remarquer, qu'Harigerus qui n'a reconnu qu'un Servatius, dont il a fait la vie, rapporte des vers qui disent que Servatius & Loup Evêque de Troye ont sauvé dans le même temps, l'un la Ville de Troye, & l'autre la Ville de Mastrich, ou l'Evêché de Tongres fut transferé du temps d'Attila. De sorte qu'Harigerus qui a donné naissance à l'erreur vulgaire d'un seul Servatius, l'a luy-même détruite, & Servatius second ayant été fait Evêque l'an CCCXCVIII, comme dit Sigebert, voilà la Chronologie des Evêques de Tungres, de Mastrich, ou de Liege rétablie dans son entier, comme on verra fort au long en son lieu.

La mort de Saint Benoît Fondateur d'un Ordre celebre qui a donné tant des grands hommes à l'Eglise, appartient à l'an DXLIV, & au VII des Calendes d'Avril, ou au XXVI du mois de Mars qui tomboit la veille de Pâques, quoique sa Fête se soit celebrée de tout temps le XXI du même mois. L'Auteur Anonyme Benedictin, qui a composé la Chronique de saint Medard, & un autre Anonyme Auteur de la Chronique de Fecan, que je crois aussi avoir été Benedictin,

nous apprennent l'année de cette mort, , mais ils ne l'ont pas peu persuader aux Sçavans, parce qu'ils croyoient que non seulement tous les Martyrologes , mais encore la vie de Saint Maur composée par Faustus, dont le temoignage ne peut pas être rejetté, étoient directement contraires à ces deux Chroniqueurs. Mais il faloit prendre garde à deux choses. La premiere que les Fêtes des Saints sont souvent celebrées en d'autres jours qu'en celuy de leur mort, comme j'ay établi pour principe dans le premier Tome de ma Critique, & que je prouve par une infinité d'exemples dans les deux Tomes suivans. Et la seconde que les Interpolateurs tel qu'à été Odo qui nous a doné la vie composée par Faustus, ajoûtoient souvent non seulement le jour de la mort, mais encore diverses choses incertaines & même fausses, qu'ils croyoient toutefois de bonne foy être indubitables, ce que je demontre aussi par plusieurs exemples. De sorte qu'Odo lisant dans Faustus, que luy & ses compagnons veillerent toute la nuit de la veille de Pâques, là ou Faustus avoit dit, *noctem illam, quæ septimo Kalendas Aprilis habebatur, & qua sacratissimum vigiliarum Paschæ illucescebat Sabbatum*, a crû que le copiste au lieu d'écrire *septimo Kalendas Aprilis*, avoit mis *duodecimo Kalendas Aprilis*, parce qu'il sçavoit que la Fête de S. Benoist avoit toûjours été celebrée le XII des Kalendes d'Avril. Voilà la solution d'une difficulté qui a exercé les esprits pendant plus de six siecles. Toutes les autres interpolations, ou erreurs des copistes qui sont dans ladite Vie de S. Benoît, ne pourront plus à l'avenir faire aucune peine.

J'ay aussi découvert que Saint Vvilfrid qui fût nommé à l'Evêché d'York l'an DCLXIV, ne fut neanmoins sacré que l'année suivante, bien que Bede dans son Epitome en l'an DCLXIV dise. *Ceadda & Vvilfrid ordinantur Episcopi* : parce que le mot *Ordinatio*, où le verbe *Ordinatus* ne signifie souvent qu'election ou designation, comme on peut voir dans la Chronique de Marcellin en l'an DXI, & dans le Tome 4 des Conciles page 1503, où le Pape Hormidas écrit à Dioscorus son Legat, qu'il a demandé à l'Empereur Justin, *ut te Alexandrinum Episcopum debeat ordinare.* D'ailleurs l'Autheur du Catalogue des Evêques d'York rapporté par Labbe *Tom. 1. Biblios.* dit que Vvilfrid fût chassé de son Evêché l'an DCLXXVII, *qui est annus Episcopatûs sui xii*, ce qui ne pourroit pas être, si son sacre avoit été fait l'an DCLXIV, & on a mal crû jusques icy que cet Autheur se trompe en ce qui est de l'année de l'exil de Saint Vvilfrid, puisque Bede dans son Epitome le met en l'an DCLXXVII, & en l'année qu'un Comete parût au mois d'Aoust. Apparition que je demontre n'être arrivée qu'en ladite année..

Saint Vvilfrid alla l'année suivante à Rome, & dans son voyage il passa l'hyver de l'an DCLXXVIII dans la Frise où il travailla à la conversion des Payens. Etant arrivé à Rome devant le mois d'Octo-

bre, il assista à un Concile qui se tint la même année, & non pas la suivante, comme il se lit dans toutes les Editions des Conciles, & dans tous les Auteurs qui en ont parlé. Saint Vvilfrid fût rétabli en son Evêché par ledit Concile ; & retourna en Angleterre l'an DCLXXIX

Je n'ay pas oublié de remarquer la faute qu'ont fait tous les Auteurs que j'ay lûs, lorsqu'ils parlent de l'année de la déposition de S. Vvilfrid qu'ils mettent en DCLXXVIII, particulierement sur ce fondement qu'Eddius dans la Vie de saint Vilfrid chap. 23 parlant d'Elfuin frere Roy de Northumbrie qui avoit persecuté ce Saint, & qui fut tué l'an DCLXXIX, dit, *Eo die anniversario Elfuini Regis occisi cadaver in Eboricam delatum est.* Malmesburiensis a collige mal à propos de ces paroles que saint Vvilfrid fut exilé en l'an DCLXXVIII : car Eddius eût parlé de la même façon, quand même Elfuin n'eût été tüé que l'an DCXC, puisque le jour anniversaire n'est pas seulement celuy de l'année qui suit immediatement une chose, mais encore de toutes les autres suivantes. Ainsi parmi les sermons de saint Leon le Grand il y en a quatre qu'il a prononcez, *in anniuersario die assumptionis eius*, qu'on ne peut pas neanmoins dire avoir été prononcez dans une même année.

Saint Rupert premier Evêque de Saltzbourg n'est venu dans la Baviere appellé par Theodo, qui en étoit Prince, que la seconde année de Childebert Roy de France, & n'est mort qu'un peu apres le commencement du huitiéme siecle, comme Dom Mabillon a déja dit dans les Actes des Saints de son Ordre. ce qui est d'autant plus veritable que je feray voir qu'Henry Valois dans son Histoire de France a bien commencé les Ducs de cette Principauté par Garibaldus, qui vivoit sur le milieu du sixieme siecle, & qu'il n'y a point eu de Duc en Baviere du nom de Theodo qu'environ un siecle apres ; en sorte que Theodo converti par saint Rupert, ne peut être que le second de ce nom.

Dom Mabillon à publié dans le quatriéme Tome de ses Analectes les vers d'un Poëte incertain qui contienent un catalogue de tous les premiers Evêques suffragants de la Metropole de Salizbourg, qui est admirable pour corriger une infinité des fautes commises par tous ceux qui ont fait jusques icy les catalogues de ces Evêques. Nous y lisons entre autres choses que Vichterpus a été le premier Evêque de Ratisbone, ce qui avoit été jusques icy ignoré. Quelques Historiens recens avoient creu que ce Vichterpus avoit été Evêque du Monastere de S. Martin de Tours, sur ce que dans les Annales de Macay qui se lisent dans le 2. Tome de la Bibloteque de Labbe en l'an DCCLVI il est dit: *Obiit Victerbus Episc. & Abba S. Martini. Fuit autem Baugoarius.* Mais ces dernieres paroles detruisent cette opinion & font voir que ce Monastere de S. Martin étoit dans l'Allemagne, où Vichterpus à été Evêque. Aventin avoit veu le catalo-

gue du susdit Poëte, comme il conste, parce qu'il dit au liv. 3. pag. 162. ou il parle d'un petit livre que Vvitteipus avoit écrit de sa propre main dans son extreme vieillesse, & comme je n'ay veu aucun des Autheurs recens qui aye pris garde à la belle remarque que fait Aventin audit lieu, je suis bien aise d'en donner icy avis afin que le *Monasticum Gallicanum*, auquel j'apprends qu'on travaille, soit illustré de cette remarque qui donne jour à une chose qui jusques icy avoit esté dans des grandes obscurités. J'oubliois de dire que j'ay decouvert l'année que la Tetrarchie de Baviere feut établie, qui éclaircit merveilleusement l'Histoire de ce Païs-là. Le premier qui là remarquée c'est Cirinus dans la Vie de S. Corbinien premier Evéque de Freisingen, où il dit que Theodo qui feut converti par S. Rupert divisa sa Principauté entre ses trois fils, ce que je prouve étre arrivé l'an DCCII, comme on trouvera en examinant cette nouvelle difficulté, parce que si je voulois raporter icy les preuves de mes opinions il faudroit que je fisse un livre & non pas une lettre.

La plus part des Sçavans de ce siecle ont placé la mort de S. Boniface Apôtre de la Germanie en l'an DCCLIV. mais je feray voir qu'ils l'avancent d'une année, & rapoiteray icy seulement ce que dit S. Eigil Abbé de Fulde qui assista à la mort de S. Sturmio Abbé du même Monastere. Il dit que ce Saint Abbé quelques jours avant sa mort transfera le corps de S. Boniface du sepulchre, *in quo annos XXIV. positum fuerat, &c.* de sorte que comme il est indubitable que S. Sturmio mourut l'an DCCLXXIX il l'est aussi que S. Boniface feut martyrisé l'an DCCLV.

S Methodius Patriarche de CP. estant mort le XIV de juin de l'an DCCCXLVI quoy que jusques icy tous ayent esté d'un contraire sentiment, Saint Ignace fût sacré Patriarche le IV du mois de Juillet jour de Dimanche, par le conseil de S. Joannicius, comme je collige de Nicetas dans la Vie de ce S. Patriarche. Il feut chassé de son siege, & l'Imperatrice Theodora de la Cour, l'an DCCCLVII, bien que tous les Autheurs ayent écrit que cela arriva une année plus tard, Car Nicetas assurant qu'elle à commandé avec son fils quinze ans & huit mois, ce que nous venons de dire ne peut étré arrivé que l'an DCCCLVII; d'autant plus que l'Auteur du Libelle Synodique parlant du Synode de CP que Photius tint contre ce Saint, dit qu'il a siegé onze ans, quatre mois, & vingt iours, ce qui fait voir que non seulement il feut ordonné le jour que dessus, mais encore qu'il feut deposé le XXIII du mois de Novembre, comme dit fort bien Nicetas, quoy que la version de Raderus soit corrompue en cet endroit. Le texte de Nicetas est aussi corrompu là où il dit qu'Ignace fût restabli apres neuf ans d'exil, le Libraire ayant mis neuf à la place de onze, qu'il faut conter non complets de deux côtés.

Basile ayant été fait Empereur rétablit S. Ignace l'an DCCCLXVII,

un iour de Dimanche qui tomboit dans le XXIII de Novembre comme dit Nicetas, sçavoit le méme iour qu'il avoit été exilé, bien que non pas la méme feste, ce qui a trompé plusieurs Ecrivains. Nicetas dit ensuite, qu'il gouverna l'Eglise de CP. apres son rétablissement pendant dix ans, d'où il s'ensuit necessairement qu'il mourut l'an DCCCLXXVII, le XXIII d'Octobre iour marqué par le méme Nicetas.

Je viens presentement aux Pontifes Romains. Le Decret contre les livres apocryphes a donné la gesne aux Ecrivains de nôtre siecle, mais j'ay trouvé que son Autheur est infailliblement le Pape Gelase, puisque dans ce Decret les livres de Cassian, & de Faustus y sont mis parmi les apocryphes, & que dans le sixiéme siecle les disputes de la grace ayant esté renouvelées, *Possessor* Evéque d'Afrique consulta le Pape *Hormisda*, touchant la doctrine de Faustus, lequel répondit que l'Eglise ne la recevoit pas, c'est dans l'Epitre LXX dudit Pape, où les sçavans remarquent que ce Pape parle du Decret de Gelase. Mais il ne faut pas douter qu'Hormisda n'envoya pour lors le Decret de Gelase en Afrique, & que de là ne soit venu l'erreur que ce Pape en est l'Autheur, parce que quelques copistes le lui attribuerent pour lors.

Le Pape Eugene II feut le premier qui ordona que les Pontifes Romains seroient sacrés en presence des Deputez de l'Empereur, ce qu'Otton premier de ce nom confirma l'an DCCCCLXII, & l'Empereur S. Henri l'an MXIV, comme il se voit dans Baronius aux mêmes années. Le Pape Etiene VI de ce nom avoit auparavant confirmé le decret d'Eugene. Gratian raporte le decret dudit Pape Etiene, sans dire si c'est Etiene VI ou un autre de ce nom; ce qui a fait que Baronius en l'an DCCCXVI ayant attribué ce decret à Etiene IV vulgairement appellé V, les Historiens tant Catholiques que Protestans, ont suivi jusques aujourd'huy cette opinion, qui a fait qu'une chose tres-certaine est devenuë matiere de contestations qui n'ont fait qu'obscurcir l'Histoire & la verité, comme je feray voir.

La fable de la Papesse Jeanne a été controuvée entre l'an MCCLXXVIII que Martin le Polonois mourut, & le commencement du quatorziéme siecle, que Ptolomée de Luques Religieux de l'Ordre de saint Dominique fleurissoit. Car cetuy-cy dans le Livre 16, chap. 8. parlant de Leon IV, auquel les inventeurs de cette fable disent que cette Papesse succeda, écrit: *Omnes quos legi, præter Martinum, tradunt post Leonem* IV *fuisse Benedictum* III. *Martinus autem Polonus ponit Ioannem Anglicum* VIII. D'où il s'ensuit que du temps de cét Historien cette fable étoit fort nouvelle, & qu'on l'attribuoit à Martin le Polonois, bien que mal à propos, comme ie feray voir en son lieu.

Otton Evéque de Freisingen, ayant écrit que Gregoire VI avoit été élû canoniquement, il a entrainé generalement tous les Autheurs dans

dans ce même sentiment. Mais je feray voir par les Ecrivains contemporains, sçavoir par le Pape Victor III de ce nom, Bonizo Eveque de Sutrio & ensuite de Plaisance, & par le Pape Clement II qui a été témoin oculaire de ce qui se passa pour lors, que son élection fut simoniaque.

La charte de Leon IX, de laquelle Dom Mabillon au *liv. 2. de Re diplom. chap. 25.* dit avoir veu l'original, & de laquelle il collige que les Papes n'ont pas été constans dans la coûtume de conter les indictions au mois de Septembre, est supposée, comme ce sçavant Auteur reconnoîtra luy-même lorsqu'il l'examinera de plus prés.

Je retablis les Epoques de divers Conciles, & attribuë à chacun ce que j'ay peu decouvrir luy appartenir; mais les six qui ont été tenus sous le Pape Symmaque m'ont plus donné de peine que tous les autres, parce que, comme Sirmond avoit déja pris garde, l'ordre des Conciles tenus sous ce Pape est fort broüillé. Il n'a parlé que d'un seul, qu'il a tres-bien remarqué être le quatriéme en nombre, & celuy qu'on appelle ordinairement *Synodus palmaris*, mais il s'est trompé lorsqu'il a crû qu'il appartenoit à l'année DI. Car ie prouveray par divers MSS. qu'il n'appartient qu'à l'an DIII. Il n'y a point de difficulté touchant les Epoques du premier & du dernier de ces Conciles, & par consequent il m'a fallu prouver que le second a été tenu l'an D, le troisiéme l'an DII, le quatriéme l'an DIII, & le cinquiéme l'an DIV. Je me suis servi pour rétablir cet ordre étrangement perverti dans dans tous les livres imprimez, des MSS. qui se trouvent dans la Bibliotheque de M. Colbert, dans celles de S. Victor, de Saint Germain des Prez & autres, & par leur moyen i'ay vaincu des difficultez qui paroissoient insurmontables.

Comme les Conciles de Bragne tenus ez années DLX, & DLXXII sont appellés *premier* & *second* par les Anciens, qui en ont parlé, & que celuy qui a été mis dans la derniere Collection des Conciles est dit avoir été celebré au commencement du cinquiéme siecle; il y a d'autant plus de raison de douter qu'il ne soit supposé, qu'il contient des choses qui ne sont pas compatibles avec l'histoire de ce temps-là.

Nul ne s'est encore pris garde que saint Boniface n'a presidé qu'à cinq Conciles pendant sa Legation, comme assûre Vuillibaldus dans sa Vie, & ie ne trouve pas qu'on aye fait mention du cinquiéme tenu l'an DCCXLVII, un peu auparavant que Carloman s'alla faire Moine, neanmoins il ne peut conster que par ce dernier Concile, qu'on peut fixer le premier en l'an DCCXLII, & combattre ceux qui en supposent qui n'ont iamais été celebrés.

Le Concile de Forli n'a pas encore été bien placé, parce que quand il y est dit, qu'il a été assemblé l'an XXIII & XV, les Ecrivains n'ont point tenu de conte de cette année XV, ou ont crû qu'il falloit effacer l'an XXIII, mais il falloit prendre garde que les Italiens ne contoient

pas les années de Charlemagne par son regne dans le Royaume de France, & que par ainsi ce Concile fut tenu l'an DCCXCVI auquel Pepin Roy d'Italie acheva la quinziéme année de son regne, & Charlemagne commença la XXIII selon sa premiere Epoque qui commence un peu devant le quinze du mois d'Avril de l'an DCCLXXIV.

Le Concile de Lyon, que Louïs le Debonnaire convoqua, appartient à l'année DCCCXXXV, comme je collige de Theganus. des Annalistes de Fulde & de S. Bertin, & de trois lettres patentes données par ledit Empereur.

Le Concile de Paris, qu'on a mal à propos divisé en deux, & qui fut tenu sous Charles le Chauve, appartient à l'an DCCCXLVI, comme démontre évidemment la preface du Concile de Meaux assemblé la même année.

L'Epoque du Concile de Pavie ne tourmentera plus les esprits, parce que j'ay enseigné qu'il a été celebré l'an XXX de Lothaire & le premier de Louïs II Empereurs, & que là où il y a : *Indictione* XIV *& Lotharij atque Ludovici* XXX *atque primo*, à la place de XIV, il faut lire XIII, & n'unir pas les deux ans des Empereurs, comme il est dit dans la Collection des Conciles, mais les diviser de cette maniere, que le Concile fut tenu l'an XXX de Lothaire, & l'an premier de Louïs II.

Le Concile d'Oviedo convoqué du temps du Pape Jean VIII de ce nom, où cette Ville fut faite Metropole, fut tenu l'an DCCCLXXVI comme Sandoval a fort bien remarqué. Mais comme Sampirus Historien d'Espagne a donné la torture aux Ecrivains qui ont voulu rechercher cette Epoque, je corrige les erreurs des copistes qu'il y a dans cét Historien par les MSS. & je donne un grand jour à cette Epoque si difficile,

Le Concile de Compostelle, qui est placé dans la derniere Edition des Conciles en l'an DCCCC, doit être fixé à l'an DCCCCLXXI, comme je crois d'avoir démontré, fondé sur diverses pieces que M. Baluze raporte, & sur d'autres titres qu'il a examinez devant moy, & je ne differe de son opinion que d'une seule année. Cette Epoque est une des plus difficiles des Conciles d'Espagne. Pour le second Concile d'Oviedo, dont il est fait mention dans la Collection des Conciles de Labbe, il est entierement supposé, comme démontre ce qui est raporté dans le premier Concile tenu dans la même Ville.

Il n'est point parlé dans ladite collection du Concile d'Altheim tenu aux confins de la Rhetie & de la Baviere l'an DCCCCXVI, mais Aventin, qui en avoit vû les Actes, en a rapporté quelques decrets dans le quatriéme livre des Annales de Baviere, qui m'ont servi pour colliger la plûpart des autres de la collection de Burchard, qui fait mention en divers endroits de la pluspart des choses qui y fûrent traitées; en sorte que je donneray ce Concile presque entier. J'ay aussi recüeilli du même Burchard ce qui regarde le second Concile tenu à Altheim

peu d'années aprés le premier, parce que Labbe n'en parle pas.

J'ay fait voir qu'il faut distinguer deux Conciles de Ravenne tenus sous l'Empire d'Otton le Grand. Baronius & les Collecteurs des Conciles n'ont parlé que du premier, qui fût celebré l'an DCCCCLXVII pour l'érection de Magdebourg en Metropole, mais je fais voir par un titre raporté par Meibomius dans ses Notes sur Vvitichindus, qu'il y en eut un autre l'année suivante. Labbe raporte aussi ce titre, mais d'un exemplaire interpolé qui empêche de découvrir la verité.

Dans la derniere Collection des Conciles, il y est dit qu'il y eût un Concile Romain celebré par Gregoire V l'an DCCCCXCVIII, & un autre l'année suivante convoqué par Silvestre II son successeur, mais je fais voir qu'il n'y eut pour lors qu'un seul Concile Romain tenu l'an DCCCCXCVIII sous Gregoire V.

Il y a fort peu de chose du Concile de Dortmund, Ville de Vestphalie, dans la Collection de Labbe, mais je l'ay trouvé presque tout entier dans la Vie de Saint Adalberon Evêque de Mets, que le même Autheur avoit publiée auparavant dans sa Biblioteque. Ce Concile illustre merveilleusement l'histoire de ce temps-là.

Dans la même Collection deux Conciles Romains tenus sous le Pape Nicolas II sont confondus en un, sçavoir celuy qu'il assembla l'an MLIX, & un autre qui fût celebré l'an MLXI. J'ay tiré le second d'Aelredus dans la Vie de Saint Edovard Roy d'Angleterre, où se trouva Aldredus Archevêque d'York, dont je dévelope fort clairement l'histoire, quoique remplie des grandes tenebres.

J'ay trouvé le recit de ce qui fut fait au Concile de Melphi dans la Poüille au liv. 2. du Poëme de Guillaume de la Poüille Autheur contemporain, qui n'a été encore imprimé qu'une seule fois, & cela au siecle passé, ce qui fait qu'il est fort rare. Ce Poëte assûre qu'il fût tenu contre les Prêtres qui se marioient.

Le Concile de Mantoüe tenu du temps du Pape Alexandre II, qu'on a uni dans toutes les Collections avec l'an MLXIV, appartient à l'année MLXVII, comme à fort bien veu Fiorentini dans la Vie de la Comtesse Mathilde, l'opinion duquel je confirme par d'autres raisons, parce que ce prochronisme remplit l'Histoire Ecclesiastique de tenebres pendent trois ou quatre ans

Le Concile de Burgos, celebré du temps du Roy Alphonse Roy de Leon & de Castille, ne peut en aucune maniere être tiré de l'an MLXXX, comme il se verra par l'Epoque de la seconde Legation du Cardinal Richard qui y presida, & par les corrections que je raporteray du texte de Pelagius d'Oviedo, & de l'exemplaire dont Sandoval s'est servi.

Baronius & les Collecteurs des Conciles divisent le Concile Romain qui fut tenu l'an MXCIX en deux, mais je feray voir par les Actes même que le second est entierement supposé.

Quand à la chronologie des Roys de France, je crois d'avoir presque achevé les decouvertes qui restoient à faire pour la mettre autant qu'il se peut à sa perfection. Ie montre que tous les anciens Annalistes raportés par Duchesne, comencent l'année par le jour de Noël, ce qui servira à corriger diverses fautes qu'ont fait nos derniers Ecrivains. Theodebert Roy des François n'est pas mort l'an DXLVIII comme ils ont creu, mais un an auparavant, comme avoit fort bien remarqué Gregoire de Tours, & Duchesne à mis mal à propos à la marge de Gregoire qu'il mourut l'an XXXVII de son regne, au lieu que Gregoire & Fredegaire avoient fort bien XXXIX.

Je ne crois pas qu'on écrive plus que Ste. Theodechilde aye été fille de Clovis le Grand, ou qu'il y a eu deux Theodechildes, apres les preuves que j'ay apportées, qui font voir qu'il n'y en a eu qu'une, & qu'elle a été fille du Roy Thierry.

S. Sigibert Roy d'Austrasie est mort le premier de Fevrier de l'année DCLVI, comme avoit fort bien remarqué Sigebert dans sa Chronique, & Clouis II son frere est mort la même année, aprés la seconde semaine du mois de Novembre, mais je prouve que Clotaire III aprés la mort de Clouis II son pere n'a esté Monarque que jusques en DCLX, & qu'aprés il regna encore dix ans, & mourut l'an DCLXX. Il est vray que Dom Mabillon *lib 5. de Re Diplom. p. 379.* raporte une chartre de Clotaire écrite en characteres Merovingiens, dans laquelle il dit, que l'an XVI. de Clotaire est marqué; mais il n'a pas pris garde que par la longueur du temps une partie de la derniere chiffre a esté effacée, & luy même du depuis dans sa Dissertation de la mort de Dagobert & de Cloüis son fils, a reconnû que Clotaire n'a pas regné seize ans, puisqu'il a demontré que Cloüis estoit mort l'an DCLVI.

Dom Mabillon & le Cointe ont fort bien remarqué que S Didier Evêque de Cahors a esté sacré environ les Fêtes de Pâques de l'an DCXXIX, dans la huitiéme année de Dagobert, comme il conste par la chartre de Dagobert, par laquelle il commande qu'on ordonne S. Didier Evêque de Cahors. Mais ils se sont trompés, en ce qu'ils ont creu, que la même année Dagobert premier donna l'Aquitaine à Charibert son frere, puisque Fredegaire asseure que Charibert mourut la 3. année de son regne, & qu'il conste que Charibert mourut l'an DCXXX. Et ne sert de rien de dire, que si Charibert estoit Roy d'Aquitaine l'an DCXXVIII, Dagobert n'eut pas peu commander en DCXXIX qu'on sacra un Evéque de Cahors Ville d'Aquitaine, parce que, comme je feray voir, Charibert n'a iamais possedé la Ville de Cahors.

L'an de la mort de Dagobert II Roy de France a été jusques aujourd'huy inconuë, mais ie l'ay decouvert par le moyen de la clause d'un Mſ. publié par Dom Mabillon *Tom. IV Analect. pag. 232.* ou l'an III de Thierry Roy d'Austrasie successeur de Dagobert II. est désigné par ces paroles *: à mundi initio anni sunt V milia DCCC*

LXXX, in anno tertio Teudorico Regis. C'est l'ere des LXXX Interpretes, dont les années comencent à Paques. C'est pourquoy cet an du monde fut achevé l'an de Iesus-Christ DCLXXX devant le XXV de Mars, autrement on n'eut pas peu conter l'an III de ce Roy devant la Paques de l'année DCLXXX. Ce seroit en vain qu'on objecteroit ce que nous avons dit cy-dessus parlant de Saint Vvilfrid, sçavoir qu'il vint en Austrasie au printemps de l'année DCLXXVIII où il fût receu par le Roy Dagobert, qui par consequent étoit encore vivant en ce temps-là. Car les Historiens Anglois commençoient le printemps le VII jour de Février, comme enseigne Bede; & par ainsi il s'ensuit seulement que Dagobert fût tüe ladite année aprés le VII de Février,& devant le XXV de Mars, comme ie viens de faire voir.

Dom Mabillon raporte dans son Livre *de Re Diplom.* le testament d'Abbon fils de Felix & de Rustique, fait *sub die* III *Nonas Majas, anno* XXI *gubernante inlustrissimo nostro Carolo regna Francorum, indict.* VII qui finit le dernier d'Aoust de l'année DCCXXXIX,& croit que par le nom de Charles, il faut entendre Charlemagne, comme tous ceux qui l'ont devancé avoient crû. Mais il est certain qu'il le faut expliquer de Charles Martel, Charlemagne n'ayant iamais été appellé dans les instrumens publics du titre d'Illustre, comme l'a été Charles Martel dans ses autres chartes. Ce testament est fort long, & il y est fait mention de divers Seigneurs & Evêques, que les nouveaux Ecrivains ont sur ce fondement fait vivre du temps de Charlemagne, & renvoyé jusques audit temps la fondation du Monastere de la Novalaise qu'Abbo fonda par son testament, lequel étant maintenant mis en son temps sert à corriger plusieurs erreurs.

Non seulement les Allemands, mais encore plusieurs François ont écrit de nostre temps que Charlemagne étoit né dans la Germanie, mais je fais voir par l'autôrité des Anciens que ce grand Prince naquit pendant que Pepin son pere gouvernoit le Royaume de France, & Carloman la Germanie, sçavoir l'an DCCXLII, ce que je confirfirme par les années qu'il a vécu, sçavoir soixante onze, ou soixante douze qui finissent en l'an DCCCXIV & commencent l'an DCCXLII Les Annales de Macaï raportées par Labbe *Tom. II. Biblioth.* qui sont fort exactes ont marqué en termes exprés l'année de la naissance de Charlemagne, & les Annales de Petau données au jour par le même Labbe, n'étant differentes de celles-là, que par les interpolations qui ne se trouvent pas dans les premieres; c'est en vain que quelques Ecrivains ont differé la naissance de ce Prince jusques en l'an DCCXLVII marqué dans lesdites Annales interpolées. Je répons aux raisons qu'on apporte contre l'opinion des Anciens, qui ont été pour la France.

On n'a pas pû découvrir jusques aujourd'huy l'erreur de Bede lorsqu'il parle de l'ordination de Saint Augustin Apôtre d'Angleterre, qu'il dit avoir été envoyé par Saint Gregoire le Grand à Ætherius

Evêque d'Arles, afin qu'il le sacra, comme il se voit liv. 1. chap. 24. Car comme Virgile étoit Evêque d'Arles lorsque ce sacré fut fait, & Ætherius Evêque de Lyon, les uns ont crû que Bede a erré au nom de l'Evêque, & ainsi qu'il faut mettre Virgilius à la place d'Ætherius, & les autres qu'il a erré au nom du Siege Episcopal, & ainsi qu'il faut laisser Ætherius, & l'appeller Evêque de Lyon & non pas d'Arles. Mais il doit être à l'avenir incontestable que Bede a manqué au nom de l'Evêque, & non pas en celuy du Siege Episcopal. Car dans le Regitre de Saint Gregoire le Grand que Bede n'avoit pas vû au liv. 5. on lit l'Epître qu'il écrivit à Virgile Evêque d'Arles, qui est la LIII, par laquelle il luy ordone de sacrer S. Augustin, ou au contraire l'Epitre que Bede rapoite, & qu'il dit avoir été écrite à Ætherius Evêque d'Arles, est addressée dans le même Regitre *Ætherio Coepiscopo*, sans parler d'Arles ny de Lyon, & il n'y est point parlé du sacré de Saint Augustin, & ne contient qu'une recommandation que ce Pape luy fait en faveur de ce Saint qui alloit prêcher la foy en Angleterre. Ces deux Epitres furent écrites le même an & le même jour, comme il se voit dans ledit Regitre, & il ne faloit que les confeier entr'elles, pour connoistre l'erreur de Bede que j'explique fort au long, parce que les Autheurs Ecclesiastiques ont embroüillé cette matiere, pour n'avoir pas sçû découvrir en quoy consistoit l'erreur.

Quoy que dans l'Edition de l'Histoire de Bede faite par Chifflet on lise que le Roy S. Ethelbert, que S. Augustin convertit pendant sa Mission, est mort l'an DCXVII, je montre neanmoins qu'il faut laisser l'an DCXVI qu'on lisoit dans les Editions precedentes, & le prouve par divers MSS. de Bede, répondant au fondement qu'à eu Chifflet.

Ce que dit Bede dans le quatriéme livre de son Histoire de Sainte Heresvide femme d'un Roy de l'Angleterre Orientale, & ensuite Religieuse, & d'Hilde sa sœur Abbesse dans un celebre Monastere du même païs, est si embroüillé que ie n'en fusse iamais venu à bout sans l'assistance d'un homme sçavant, qui m'a montré le chemin qu'il faloit tenir pour tirer la verité des tenebres. Je luy rendray dans ma Critique la iustice que ie luy dois, & i'avertiray seulement icy que ie crois que l'Histoire de Bede ne donnera plus de la peine sur ce point.

La Vie de la Comtesse Mathilde qui a tant fait du bien à l'Eglise Romaine, a été écrite par le Prêtre Domnizo, mais avec tant d'obscurité, que Baronius n'y a pas peu decouvrir le grand pere paternel de cette Princesse, ni Fiorentini qui en a examiné l'Histoire selon les regles de la critique, y trouver sa parenté avec l'Empereur Henry second de ce nom, & avec l'Empereur Henry III son fils. Il est pourtant certain que Mathilde a été petite fille de Federic II Duc de Lorraine, & de Mathilde fille d'Herman Duc de Sueve, qui fut pere de deux filles, sçavoir de Mathilde & de Gisele ; la premiere fut mariée en premieres nôces à Conrad Duc de Carinthie, lequel étant

mort l'an MXII, elle se remaria à Federic II Duc de Lorraine, duquel mariage sortit Beatrix mere de la Comtesse Mathilde. Pour Gisele elle eut pour mari l'Empereur Conrad le Salique, pere de l'Empereur Henry II, & ayeul de l'Empereur Henry III. j'en ay envoyé les preuves à M. Mario Fiorentini qui doit faire imprimer au plûtost les œuvres posthumes de feu son pere, & enrichir le tout de diverses remarques.

On a esté jusques icy en peine de sçavoir si l'Empereur Conrad le Salique, & le Pape Gregoire V descendoient de Luidolfe fils du Grand Otton, ou de Luidgarde fille du même Empereur. On a suivi communement Guillelman, qui a fait un Traité de l'origine de l'Empereur Conrad, & on a creu que ledit Conrad & Gregoire V descendoint de Luidolfe Mais il est certain que ce sçavant homme s'est trompé, & que Conrad, & Gregoire V tiroient leur origine de Luidgarde, comme ie prouve au long, répondant aux raisons contraires. je dirai seulement ici que Lambecius dans le second Tome de la Biblioque de Sa Majesté Imperiale pag. 393. rapporte une petite Chronique d'un Auteur Anonyme qui vivoit du temps de l'Empereur Conrad le Salique, qui le dit en termes exprés, & decrit toute la genealogie dud. Conrad.

J'ay detruit l'erreur vulgaire qui met la conversion des Bulgares en en l'an DCCCXLV, sur ce que les Ecrivains Byzantins disent que cela arriva l'an IV de l'Empereur Michel fils de Theodore. Car il faloit prendre garde que tous ces Autheurs se sont manqués, ayant pris l'an IV de cet Empereur regnant seul, qui tombe en l'an DCCCLXI, pour l'an IV de ce Prince regnant avec sa mere, qui appartient à l'an DCCCXVL. je me suis fondé sur Nicetas en la Vie de S. Ignace E. de CP. qui insinuë clairement que cela arriva pendant que Photius tenoit le siege de CP. & cependant c'étoit S. Methodius qui remplissoit ce siege l'an DCCCXLV. Cette correction est de grande importance.

Le temps de la conversion des Russes, a bien fait commettre des fautes. La Russie contenoit un grand païs qui étoit gouverné par plusieurs Roys. Il y en eut qui se convertirent l'an DCCCLXI, comme ie tire de Porphyrogennete, & d'autres qui embrasserent la Religion Chrétienne du temps de l'Empereur Basile, comme il se voit dans le méme Autheur, mais ni les uns, ny les autres ne persevererent pas Enfin les Russes, que nous appellons auiourd'huy Moscovites, se firent Chrétiens l'an DCCCCLXXXVIII, comme j'ai apris d'Elmacin Chrétien Schismatique de la secte des jacobites au liv. 2. de l'Histoire des Sarasins chap. 16. je n'ay trouvé aucun des Ecrivains recents qui aye pris garde à cette Epoque, & qui n'aye confondu ces Russes, avec ceux dont nous venons de parler.

Il est certain que les Polonois se convertirent devant les Moscovites. Baronius & tous les Auteurs recents suivants ceux de Pologne

fixent cette Epoque en l'an DCCCCLXV, & la fondent sur une legation qu'ils disent avoir été faite du temps du Pape Jean XIII, & que pour lors on erigea quelques Evéchez & deux Archevéchez, sçavoir celuy de Guesne, & celuy de Cracovie. Mais comme la Pologne n'a aucun ancien Historien, ny aucun titre d'où on puisse colliger cela, il n'y a point de fondement à faire ny sur cette Epoque, ny sur cette Legation ; & d'ailleurs il est certain que Cracovie n'a jamais été Metropole, & que Guesne ne le fut que l'an M. C'est ce que je feray voir dans le troisiéme Tome de ma Critique, ne le pouvant expliquer icy en peu de paroles.

Ie regle chronologiquement les Epitres de Theodoret par le moyen de celle qui est LXV en nombre, écrite l'an CCCCXLVII, *Zenoni Magistro militum*, ce qui est bien eloigné de l'ordre qu'on a donné jusques icy aux Epitres de Theodoret, mais que ie crois d'avoir rendu incontestable.

Les deux Epitres du Pape Zacharie à S. Boniface Apôtre de la Germanie, qui dans l'Edition des Conciles sont la IV & la V en ordre, ont été écrites apres le mois d'Août de l'an DCCXLIII, apres le Concile de Liptines celebré la méme année, mais comme il y a erreur dans la date de la IV. ou on lit : *Data X Kalend. Iulii &c.* quelques Sçavans ont creu qu'elle avoit esté écrite apres le Concile de Soissons celebré l'an DCCXLIV. Ie demontre qu'il faut lire, *data X Kal. Octob. imperante Domino Artabasdo anno III P. C. anno III, sed & Nicephoro anno I, indict. XII*, & par cette correction, qui est infaillible, ie tire des tenebres les faits dont il y est parlé.

Comme le nom de Vvigbert a été donné en Angleterre a divers Moines ou Prelats, le Saint de ce nom, dont Loup Abbé de Ferriere a fait la Vie n'a pas peu doné de peine à ceux qui s'addonent à la critique. Je fais voir que S. Boniface n'étant pas encore Archevéque de Mayence, établit vers l'an DCCXXXII Saint Vvigbert Abbé du Monastere de Fritislar dans l'Allemagne, & que Loup appellant Boniface Archevéque de Mayence, quand il fit ce choix, il ne luy donne le titre d'Archevêque que parce qu'il fut du depuis élevé à cette dignité, & qu'apres sa mort il n'a pas esté appellé autrement, ce qui detruit l'erreur vulgaire qui ne veut pas que S. Vvigbert aye été Abbé devant que S. Boniface fusse nommé à l'Archevéché de Mayence, & sert à corriger diverses fautes.

Les Geographes & les critiques n'ont peu jusques aujourd'huy decouvrir la situation des peuples appellés *Lentici*, les uns ayant dit qu'ils estoient les mêmes que ceux qui habitent la Lusace voisine de la Silesie, & les autres les plaçants ailleurs, mais la Vie de S. Othon E. de Bamberg & Apôtre de la Pomeranie les eut tous tiré de peine, puis qu'elle la decrit, & dit clairement que ces peuples habitoient le pais que nous appelons maintenant Meclebourg.

La victoire que les Chrétiens d'Espagne remporterent sur les Sarrazins *ad Septimancas*, qui leur fût si glorieuse & si utile, appartient à l'an DCCCCXXXIX, comme avoit fort bien marqué Calvisius, ce que je mets hors de controverse.

L'Epoque de l'arrivée des Normands en Italie, où ils firent de si grandes choses, doit être reculée jusques en l'an MXVI, comme je prouve par Lupus Protospata, & par la correction que je fais des nombres marqués dans l'Histoire de Leon d'Ostie corrompus par les copistes.

Dom Mabillon a fort bien montré que Datius Evéque de Milan n'a point composé de Chronique, & je fais voir que Darius le jeune, à qui les Historiens modernes de Milan en attribuent une, est un nom supposé, & qu'il n'est pas l'Auteur de ce qu'on luy attribuë.

Le Prêtre Eutropius Lombard sur lequel Marca & plusieurs autres se sont fondés, lors qu'ils ont parlé du pouvoir des Empereurs François dans Rome, est un conteur des fables, comme on trouvera si on l'examine comme j'ay fait.

Le même Marca a fait une dissertation de la patrie de Vigilantius, & a fort bien montré qu'il étoit né dans les Gaules, mais il n'a sçû où se tourner, lorsqu il a été sur le passage de saint Jerôme dans le livre qu'il a fait contre cet Heresiarque. J'ay confirmé la lecture du lieu de Saint Jerôme par les MSS. & corrigé les exemplaires imprimez, en ôtant un point qu'on y avoit mis mal-à-propos, ce qui avoit porté ce grand homme à tirer des consequences qui embrouillent le passage qui n'étoit déja que trop obscur. Il est couché dans les MSS. de cette sorte: *Nimirum respondet generi suo, ut qui de latronum & Convenarum natus est semine (quos Cn. Pompeius, edomitâ Hispaniâ, & ad triumphum redire festinans, de Pyrenai jugis deposuit, & in unum oppidum congregavit; unde & Convenarum urbs nomen accepit) huc usque latrocinetur contra Ecclesiam dei, & de Vectonibus, Arebacis, Celtiberisque descendens*, &c. Je crois neanmoins qu'Henry Valois dans sa Notice des Gaules, a raison de dire que ce mot *de Vectonibus*, est corrompu, mais sa conjecture ne me paroit pas juste, disant qu'il faut lire *de Veronibus*: car je crois que Saint Jerôme avoit écrit *de Vasconibus*, comme j'expliqueray, & feray voir que ledit Valois n'a pas eu raison d'écrire que Saint Jerôme s'est trompé, & que même il s'est contredit.

J'ay fait une correction bien plus considerable que celle-cy, lorsque j'ay examiné le voyage de Melanie en Orient, pour bien fixer le commencement des troubles qui furent excités apres son retour à l'occasion d'Origene. C'est que dans la Chronique de Saint Jerome où on lit dans toutes les Editions: *Melania . , .. unico Pretore tunc Vrbano fi-*

lio derelicto, Hierosolymam navigavit. J'ay demontré qu'il faloit lire, *unico, Pretori tunc Vrbano, filio derelicto.* Car, comme enseigne Vlpian, le Preteur de Rome donnoit des Tuteurs à ceux qui n'en avoient point, & Melanie abandonnant son fils fort jeune, & toutes choses pour ne penser plus qu'à Dieu, ce fut au Preteur à le pourvoir d'un Tuteur. Cette correction est tres-certaine, comme je prouve fort au long, & fais voir que Melanie & Rufin partirent pour l'Orient sur la fin de l'an CCCLXXI, & allerent droit en Egypte, ou Melanie demeura pendant six mois, devant que d'aller en Jerusalem. Saint Jerôme en l'Epitre XXV *ad Paulam,* dit qu'elle partit pour Jerusalem *ingruente iam hyeme*, de sorte que S. Paulin en l'Epitre XXIX nous asseurant qu'elle retourna en Occident *post quinque lustra,* les paroles de S. Jerôme ne se peuvent entendre que de la fin de l'an CCCLXXI. Melanie retourna donc à Rome au commencement de l'an CCCXCVII, accomcompagnée de Rufin, comme a fort bien écrit Baronius : d'où il s'ensuit que les Epitres de S. Paulin XXVIII & XXIX, écrites à Severe, n'appartienent pas à l'an CCCXCVIII, comme a creu Chifflet. C'est neanmoins en ladite année que l'Heresie d'Origene, qu'ils avoient enseignée des leur arrivée à Rome, commencea à faire du bruit, & que Rufin écrivit son livre appellé *Periarchon.* J'explique fort exactement ce qui se passa pour lors en cette affaire, particulierement par les Epitres de S. Paulin, que je crois d'avoir retablies en leur temps.

Je fais voir que S. Paulin a été fait Evêque de Nole l'année CCCCIII, où la suivante, ce que je prouve par ses Epitres & autres documents. Enfin je fais voir que l'Epitre XCIV de Saint Paulin à Saint Augustin, & l'Epitre XCV de S. Augustin à S. Paulin, ont esté écrites apres l'an CCCCXI, & répons aux raisons contraires.

J'ay trouvé que la Notice des Provinces Ecclesiastiques que Surita a adjouté à l'Itinetaire d'Antonin, & que du depuis André Schottus à fait reimprimer, a été écrite fort tard par un Anonyme ignorant, qui n'entendoit rien à la Geographie Ecclesiastique, & l'ayant conferée avec divers MSS. pour rejetter les interpolations, j'en ay decouvert les erreurs principales, afin qu'elle ne trompe plus les Sçavans, comme elle a fait jusques aujourd'huy.

Ce ne fut pas le sacre de Berenger Roy d'Italie qui fut declaré nul par le Concile tenu à Rome sous le Pape Jean IX, mais celuy de l'Empereur Arnoux, fait par le Pape Formosus ; ce que l'Empereur Lambert obtint de Jean IX. C'est pourquoy le decret pour le couronnement de Lambert, raporté par Baronius l'an DCCCCIV, & par Labbe *Tom. IX Concil.* où il est dit: *Vnctionem barbaricam Berengarii, quae per surreptionem extorta est, omnimodis abdicamus*, a été interpolé, & il en faut rejetter le mot de *Berengarii.* De plus il ne faut

pas placer les Conciles de Rome & de Ravenne en l'an DCCCCIV. comme ont fait Baronius & Labbe, mais en l'an DCCCXCVIII. C'est par le moyen de ces deux obſervations que j'ay diſſipé les tenebres de l'Hiſtoire des Papes, & des Empereurs de ce temps-là.

Voilà, Monſieur, une partie, quoy que bien petite, des découvertes que ie crois d'avoir faites, que ie vous prie de communiquer à vos amis, comme ie feray aux miens, & afin que la publication de cette Lettre ne puiſſe point porter de prejudice à mon Ouvrage, ie la feray mettre à la tête du ſecond Tome de ma Critique, puiſque vous me le conſeillés ainſi; vous aſſûrant cependant, Monſieur, que ie ſuis toujours tout à vous.

Fr. ANT. PAGI.

A Aix, ce 1. Octobre MDCXCVI.